L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 23 FEVRIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Phillips, notaire, 5 Conti Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90.000. 20 déc—tm

PERDU.

PERDU—Le Mardi Gras, 14 février, dans le trajet des rues Marais, Ste. Anne, Rempart et Canal, un sac contenant 9 billets de parts et Canal, un sac contenant 9 billets de parts et Canal, un sac contenant 9 billets de $100 et deux autres billets de $100 chacun. Une récompense libérale à la personne qui les remettra chez M. Jean Marie Perez, 170 rue Marais. 22fév—2f

DEMANDES D'EMPLOIS.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, ou à une ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

A LOUER.

A LOUER—La maison No 27 1/2 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE—Son de blé, en lots, au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché. 22 fév—15f 71 et 73 rue Décatur.

A VENDRE—Graines de riz de choix l'Caroline et Honduras en lots au gré des acheteurs, chez G. A. LANAUX. 71 & 73 Décatur. 22 fév—15f

A VENDRE pour cause de départ.—Un rare des mieux connus, bien achalandé et situé dans la plus centrale de la ville. Aussi, la propriété dans laquelle le café est établi. On donnera de grandes facilités de paiement. Pour voir les lieux, à Jean Peyroux, 125 et 127 rue Remparts, coin Toulouse. 17 fév—1 m.

EPICERIE ET BAR—A vendre, pour cause de départ; faisant de bonne affaires. S'adresser sur les lieux, 1039 rue Bourgogne. Si pas vendue d'ici à la fin du mois, sera vendue à l'encan. 15 fév—1 sem

A VENDRE—10.000 livres de droit, de médecine et autres, bien reliés, pour un dollar chacun, à la librairie de Goldthwaite, 2 et 42 Passage de la Bourse—à bon marché. Qu'achète des livres. 15 fév—1 sem

A VENDRE—Pour cause de départ deux bons mulets de bonnes affaires. S'adresser à T. J. BOSCHER, 211 South Rendre. 10 fév—2 sem

EPICERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville. 2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, de 40 sur 120 pieds, dans une belle allée d'Abita Springs, à 1 1/2 heure de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Customs. 1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de Lafite & Duffilo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 266—Division A.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette liquidation et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alfred Duffilo, liquidateur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22 fév—22 26—2 mars

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—Hippolyte Daniens, vs ses créanciers.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du susdit Hippolyte Daniens soit convoquée et tenue par devant Charles J. Ehrard, notaire public, en cette ville, le lundi, 27 mars, prochain, à 11 heures A. M. pour délibérer sur son application pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit débiteur soient suspendues.

Et que Richard Lyons Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 8 février, 1888.

[Signé] A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

9 fév—9 29—mars 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Augustin Allard vs ses créanciers—No 23,314. Division E—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du susdit Augustin Allard soit tenue et convoquée au bureau de Jean L. Legier, notaire public en cette ville, le mardi 27me jour de mars prochain, à 11 heures A. M., pour procéder au considérant et délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, et que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que P. A. Ducros, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 20 février 1888.

(Signé) ALBERT VOORHIES, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député greffier.

22 fév—22 26—2 mars

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 23,249—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Felix J. Dreyfous, convoquée et tenue par devant le notaire soussigné en cette ville, le lundi, 9me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but de considérer l'application du dit pétitionnaire, pour nommer un répit et ses adhérences, et voter sur toutes autres affaires qui pourront se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moise, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.

N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18janv—18 3 25 fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Ann Durnoyer, veuve de Christian Durnoyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,303—Division E.

Attendu que Christian Durnoyer a présenté une pétition à cet effet à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Ann Durnoyer, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que qui pourront concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

18 fév—18 23 26

Succession de Theodor Vagelsang.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 004—Division A—

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté dans la pétition de Henry Schmidt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

17fév—17 22 26

Succession de Mme Emelia Fleutge, Veuve de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 22,472—Division E.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Schmidt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14fév—14 18 23.

Succession de Alexander W. Hodge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,701—Divisions C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel H. Delano, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

14 fév—14 18 23

Succession de Mlle Mary Todd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18 858—Division E.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le soussigné, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 fév—13 17 20

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement des beaux arts.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et renouvelée par la nouvelle Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses **Grands Tirages Trimestriels** auront lieu en **Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 MARS 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300.000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
300 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000

3,136 Lots se montant à $1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence de généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite honnêteté qui préside à la distribution des lots. La chance est égale pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président de l'institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Donc vous donne des contrefaçons et des pièces menteuses

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme E. Rand vs. Mme Christina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise d'intérêt et tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Christina Kuhlmann, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No 17 du dit ilet, sur un plan annexé à l'acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852 et formé l'encoignure des rues Pleasants et Magazine et mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds entre lignes parallèles, et de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann, de la succession de Prosper A. Ducatel, notaire, en date du vingt-neuvième jour d'août 1865.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Pleasants et une profondeur de vingt-six pieds trois pouces, entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 17 sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par le feu John Kuhlmann de la succession de Hazemen; W. Shannon, notaire, février — 1869.

3° (A) Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (B) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (C) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (D) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (E) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (F) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (G) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (H) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (I) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (J) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (K) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (L) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (M) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (N) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (O) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (P) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (Q) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (R) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (S) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (T) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (U) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (V) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (W) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (X) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (Y) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (Z) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AA) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AB) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AC) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AD) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AE) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AF) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AG) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AH) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AI) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AJ) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AK) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AL) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AM) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AN) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AO) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AP) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AQ) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AR) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AS) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AT) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AU) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AV) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AW) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AX) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AY) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (AZ) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BA) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BB) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BC) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BD) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BE) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BF) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BG) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BH) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BI) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BJ) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BK) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BL) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BM) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BN) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BO) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BP) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles et formant une partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, ainsi:

Ainsi (BQ) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et amélior